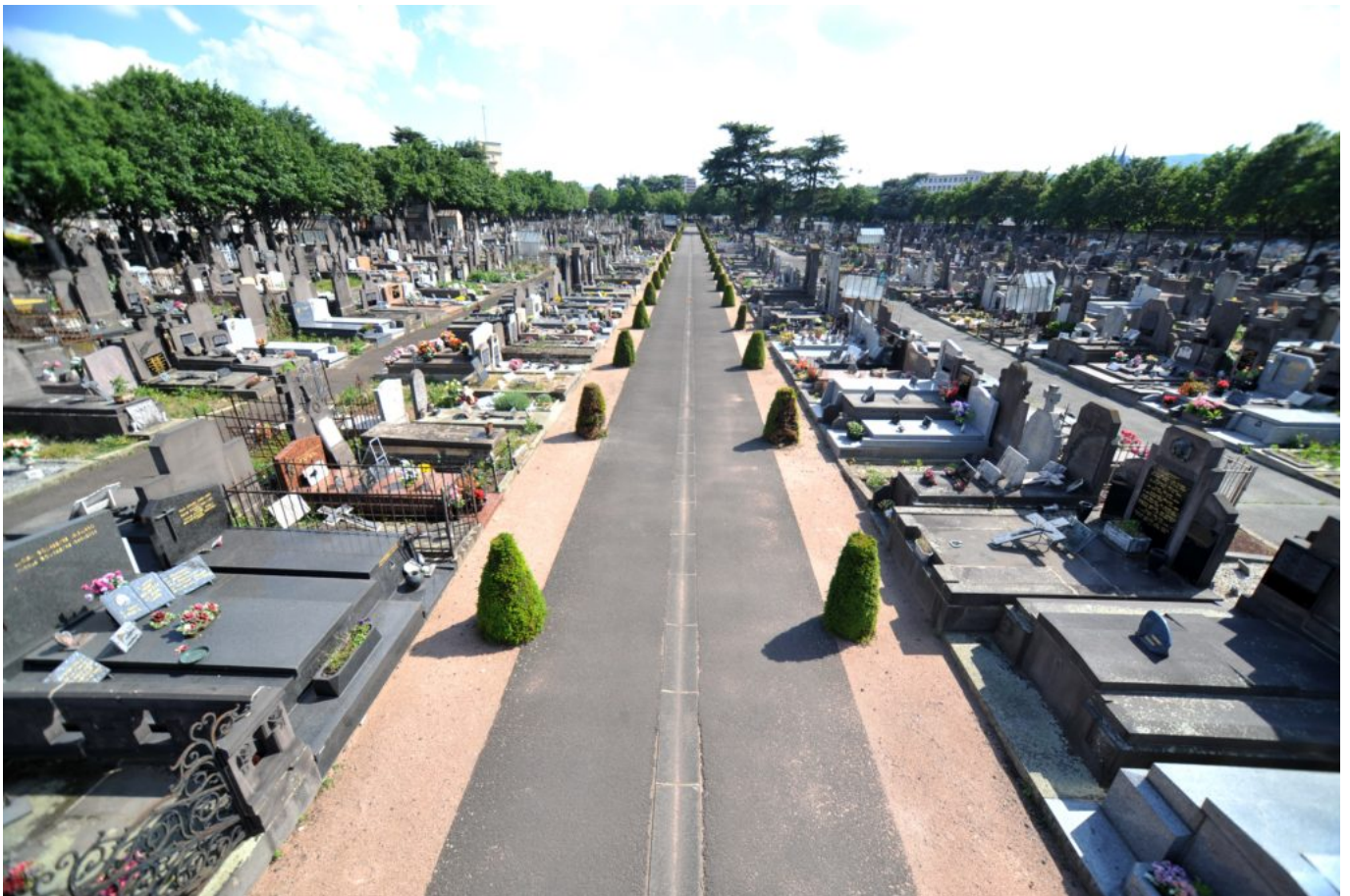


Publié le 22 février 2022

Une Epl pour le seul service public qui touche chaque habitant ?

Démographiques, culturels, environnementaux, culturels... À la croisée de nombreux enjeux, le funéraire mérite une politique à part entière rendue par un service irréprochable d'après Marion Canalès, adjointe au maire de Clermont-Ferrand et présidente des Epl de la Région AURA... Un service dont les exigences complexes réclament tout particulièrement la main d'une Epl pour sortir du carré qui lui est trop souvent réservé.



De mutations réglementaires en évolutions sociétales en passant par la révolution durable, le cimetière est un espace public obligatoire beaucoup moins figé que sa destination ne pourrait le laisser penser ! « L'espace qu'il requiert - légalement cinq fois plus étendu que nécessaire - au regard des projections démographiques et du développement des carrés confessionnels, l'essor de nouveaux rites funéraires, les nouvelles exigences phytosanitaires ou la sécurité de ses allées en font un périmètre d'autant plus sensible qu'il touche chacun de nous au plus près de son affectivité »

pose d'entrée Marion Canalès, adjointe en charge notamment du funéraire* à Clermont-Ferrand. Pour celle qui, au sein de la Fédération, préside également la délégation régionale Auvergne-Rhône Alpes (AURA), la conclusion est donc évidente : « seule une Epl est à même d'offrir aux élus et administrés le service fiable, égalitaire et réactif que ce secteur exige. »

Une politique à « exhumer »

Œuvrant ainsi à la constitution d'une telle entreprise sur le territoire clermontois afin d'y compenser le monopole actuel d'un secteur privé « dont les tarifs sont rarement discutés par les familles en peine », l'élue évoque une Epl dont les missions pourraient même dépasser la seule gestion des obsèques pour englober aussi celle des équipements, l'entretien des 27 hectares couverts par les 4 cimetières municipaux, voire leur animation culturelle et mémorielle. La question de l'éternité refuse toutefois toute précipitation : « plus que tout autre, ce domaine exige l'avis de tous, habitants compris bien sûr. Il n'est pas pensable que cette politique publique, la seule qui s'applique absolument à chacun, soit la plus invisible de toutes ! », soutient-elle. Heureusement, conclut la présidente des Epl d'AURA avec satisfaction, « Saint-Étienne, Chambéry, Lyon... En l'espèce, Clermont-Ferrand ne manque pas de modèles qui, sur la région, ont déjà fait le choix couplé de la vigilance et de l'efficacité. »

** Adjointe au Maire en charge des finances, de l'état-civil, des élections et du funéraire*

Par Carine LE GUEVEL